

COMMUNIQUÉ

Les offres Pathé Gaumont plébiscitées par les utilisateurs du pass Culture

Paris, le 28 août 2020

La réouverture des cinémas le 22 juin dernier, après 3 mois de fermeture, a incité le pass Culture, dans le cadre de sa mission de service public, à développer son offre cinématographique. Ainsi, et en partenariat avec les cinémas Pathé Gaumont, des offres ont été mises à la disposition des utilisateurs de l'application le 20 juillet dernier.

Pari réussi. 5 semaines après leur mise en ligne sur l'application, les offres proposées ont connu un réel succès auprès des utilisateurs du pass Culture :

- **La carte 5 places** - qui permet à son détenteur de réserver 5 places pour aller voir des films dans les cinémas Pathé ou Gaumont - a été réservée près de 1600 fois
- **La carte CinéPass** - qui permet à son détenteur de profiter d'une offre cinéma à volonté pendant 6 mois dans les cinémas Pathé, Gaumont ou partenaires - a été réservée plus de 2400 fois

Les offres Pathé Gaumont ont notamment été plébiscitées par les nouveaux utilisateurs du pass Culture. 27,5% des jeunes ayant réservé une offre Pathé Gaumont n'avait pas encore effectué de réservation sur l'application.

Elles ont par ailleurs rencontré un succès particulier auprès des utilisateurs de Seine-Saint-Denis (93) qui comptent pour 37% des réservations totales, du Val-de-Marne (94) qui comptent pour 24% des réservations et de l'Hérault (34) qui comptent pour 19% des réservations.

Le pass Culture se réjouit du partenariat avec Pathé Gaumont qui a suscité un intérêt certain, retranscrit à la fois à travers les réactions de la communauté du pass Culture sur les réseaux sociaux et à travers les bons résultats enregistrés sur l'application.

À propos du pass Culture

Le pass Culture est une application permettant aux jeunes de 18 ans de découvrir les offres culturelles géolocalisées, de les réserver et de les payer avec un crédit de 500 euros sur une période de 24 mois. Depuis juin 2019, l'expérimentation est ouverte à tous les jeunes de 18 ans des 14 départements suivants : Bas-Rhin, Finistère, Guyane, Hérault, Seine-Saint-Denis, Côtes-d'Armor, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Ardennes, Doubs, Nièvre, Saône-et-Loire, Val-de-Marne et Vaucluse. Depuis le 1^{er} février 2019, 430 000 réservations ont été effectuées sur le pass Culture par près de 90 000 jeunes inscrits.

Contact pass Culture

service.presse@passculture.app
pass.culture.fr

